

Day	Min	Max	Pluie (mm)
MER 03	8	28	0
JEU 04	11	27	0
VEN 05	12	28	0
SAM 06	13	29	3
DIM 07	14	21	8
LUN 08	12	22	0

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Black-rot**
- **Mildiou**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelles vertes**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques



Boutons floraux agglomérés Fer servadou

Le stade " boutons floraux agglomérés" est atteint dans la majorité des situations. Le nombre de feuilles s'échelonne de "3 à 4 feuilles étalées" pour les situations les plus tardives de Mauzac et Syrah à " 7 à 8 feuilles étalées" pour les situations les plus précoces de Gamay et Chardonnay. La semaine dernière, la pousse a été importante, elle va être encore très active cette semaine.



Boutons floraux agglomérés Gamay

DONNEES METEOROLOGIQUES

Le cumul de pluie de la semaine dernière est compris entre 13 et 30 mm. Pour la semaine en cours, le soleil est de retour et les températures sont en hausse. Une dégradation orageuse est annoncée pour la fin de la semaine voire le début de la semaine prochaine, selon les prévisions actuelles.

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

A ce jour, aucun symptôme n'est observé au vignoble.

Analyse de risque:

La période de risque est en cours. Des contaminations ont pu avoir lieu au cours des pluies du 22-23 avril et de la semaine dernière. La durée d'incubation est d'environ 3 semaines, les symptômes ne seront visibles qu'après cette période. **Une dégradation orageuse est annoncée, des contaminations sont possibles.**

Préconisations

Des pluies sont annoncées en fin de semaine/début de semaine prochaine, des contaminations sont possibles. Soyez vigilants, surveillez l'évolution des prévisions météo et

intervenez avant la pluie.

* *Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha (dose homologuée), (3 applications max)*

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* *Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR***

* *Score, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)*

Alternatives

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha (**biocontrôle**).

A retenir

Intervenez avant la pluie annoncée, des contaminations sont possibles.

MILDIU

Analyse de risque

Modélisation :

La maturité de la masse des oeufs est modélisée comme atteinte sur l'ensemble des secteurs. Des contaminations pré-épidémiques ont été modélisées le 1er mai, sur le secteur de Cunac. Les symptômes issus de ces contaminations pré-épidémiques devraient être visibles vers le 20 mai, ils pourraient aussi passer totalement inaperçus. A ce jour aucune contamination épidémique n'a été modélisée.

Des pluies sont annoncées, des contaminations pré-épidémiques et épidémiques sont possibles, dès 5 mm sur certains secteurs.

Préconisations

La maturité de la masse des oeufs est atteinte. **Des pluies sont annoncées en fin de semaine/début de semaine prochaine, elles pourraient engendrer de contaminations épidémiques. Surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez avant les pluies.**

Produits de contact:

* *Bouillie bordelaise RSR NC, cuivre 3,75kg/ha (5 applications maximum)*

* *Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc, 2kg/ha (3 applications max)*

* *Ventaro, Amaline flow, zoxamide/cuivre, 2,8 L/ha (2 applications max)*

Produits systémiques:

* *Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact, **biocontrôle***

* *LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact, **à partir de 6 feuilles étalées, biocontrôle***

Données optidose : 40% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

A retenir

La maturité de la masse des oeufs est atteinte, soyez couverts à l'approche des pluies.

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

A ce jour, aucun symptôme n'est signalé au vignoble.

Analyse de risque:

La période de risque est en cours sur les parcelles sensibles.

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection. Ce stade est imminent sur les parcelles les plus précoces.

Préconisations

La période de sensibilité est en cours, intervenir seulement sur les parcelles à historique.

* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss*, *Sulforix LS*, *Citrothiol DG* et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; *Héliosoufre*, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), *biocontrôle*. Le nombre d'application maximum est de 12 pour *Héliosoufre*, il est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* *Mayandra*, *tébuconazole*, 0,5L/ha, (3 applications max), **CMR**

* *Score*, *difénoconazole*, 0,2L/ha (2 applications max)

Alternative :

Les spécialités à base de soufre sont des produits de **biocontrôle**.

A retenir

Protégez uniquement les parcelles sensibles.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Eudémis : le vol se poursuit et des pontes sont observées en secteurs précoces. Le vol vient de commencer en secteurs tardifs.

Pontes d'eudémis sur inflorescence

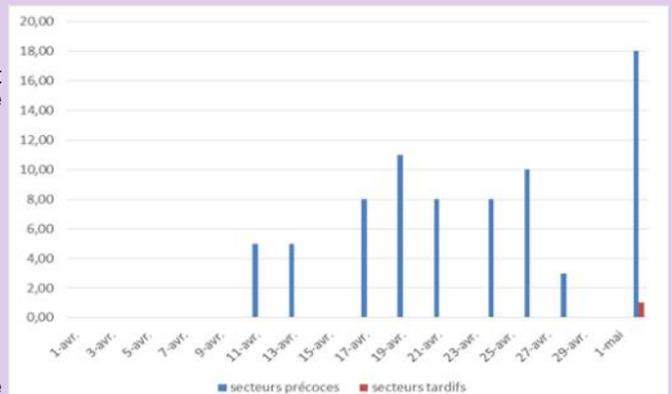


Analyse de risque

Pensez à mettre en place vos pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1.



G1, vol eudemis : nombre des captures sur l'ensemble des pièges.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Relevez les pièges.

CICADELLES VERTES

Analyse de risque

Observations

Les tous premiers adultes sont recensés.

Analyse de risque

A ce jour, le risque est nul. La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.



Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager, les interventions sont réalisées sur les larves uniquement.

Adulte de cicadelle verte

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Bienvenue sur le site Optidose® de l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV)
Vous êtes le 2937ème utilisateur et 15612 pages du site ont été consultées depuis le début de l'année.

1 - Risque sur votre parcelle 2 - Etat de votre parcelle 3 - Paramétrage du pulvérisateur 4 - Résultats du calcul de doses

Choisissez votre commune pour obtenir une évaluation indicative des risques de mildiou et d'oïdium :

Département : 81 - TARN Commune : GAILLAC

Distance Centre commune - Point de calcul : 3.7 km
Date du dernier calcul : 29/04/2020

Risque très faible
2 Risque faible
3 Risque moyen
4 Risque fort

Evaluation du risque de maladies sur votre commune (en fonction des jours)

Maladie	Risque calculé avec données météo observées						
	J-7	J-6	J-5	J-4	J-3	J-2	J-1
Mildiou	2	2	2	2	2	2	2
Oïdium	3	3	3	3	3	3	3

Entrez les valeurs de risque que vous retenir pour chacune des maladies :

Risque Mildiou : Faible Risque Oïdium : Moyen Valider mes risques retenus

Ecran 1: Le risque sur sur votre parcelle

1 - Risque sur votre parcelle 2 - Etat de votre parcelle 3 - Paramétrage du pulvérisateur 4 - Résultats du calcul de doses

Paramètres de votre vigne

Stade phénologique : bf agglomérés (G)

D - Inter-Rang : 2.2 mètres
H - Hauteur de feuillage : 0.3 mètres
L - Largeur de feuillage : 0.2 mètres
Volume de haie foliaire (TRV) : 273 m3/ha

Sensibilité de votre parcelle au mildiou : Normal
Sensibilité de votre parcelle à l'oïdium : Normal

Valider

Ecran 2: Etat de votre parcelle

1 - Risque sur votre parcelle 2 - Etat de votre parcelle 3 - Paramétrage du pulvérisateur 4 - Résultats du calcul de doses

Paramétrage sur le pulvérisateur

Attention, il n'y a pas de facteur de réduction possible si le traitement :

- n'est pas réalisé en face par face c'est-à-dire si chaque face du palissage ne reçoit pas directement le traitement : les dépôts sur la face indirectement traités sont alors trop faibles pour assurer une efficacité suffisante.
- la vitesse d'avancement est supérieure à 5.5 km/h

Réduction de la dose liée à la performance de votre pulvérisateur, de son réglage et de votre mode de traitement : 0 % Valider

Ecran 3: Paramétrage du pulvérisateur

1 - Risque sur votre parcelle 2 - Etat de votre parcelle 3 - Paramétrage du pulvérisateur 4 - Résultats du calcul de doses

Paramètres utilisés pour le calcul :

Calcul réalisé pour :	Vignoble complet
Région concernée	Sud-Ouest
Risque (lot/parcelle) retenu mildiou	Faible
Risque (lot/parcelle) retenu oïdium	Moyen
Stade phénologique	bf agglomérés (G)
Volume de haie foliaire	273
Sensibilité (lot ou parcelle) mildiou	Moyenne
Sensibilité (lot ou parcelle) oïdium	Moyenne
Doses à utiliser (en % de la dose homologuée)	
pour le traitement du mildiou :	20 %
pour le traitement de l'oïdium :	40 %

Obtenir le récapitulatif des calculs au format PDF

Retour à l'accueil Nouveau calcul

Optidose: un outil pour diminuer les quantités de produits phytosanitaires

Outil d'aide à la décision:

Optidose est une méthode mise au point par l'IFV, elle permet d'adapter les doses de fongicides utilisés contre le mildiou et l'oïdium. L'objectif est de diminuer les quantités de produits phytosanitaires tout en permettant de conserver un niveau de protection satisfaisant. La dose de produit est modulée en fonction du stade phénologique de la vigne, de la surface réelle du végétal à protéger et de la pression parasitaire estimée par les modèles de prévision utilisés par l'IFV.

Les règles de décisions sont adaptées au contexte de chaque région.

Pour la mise en pratique de cet outil, il est important d'avoir un pulvérisateur bien réglé et **l'utilisation d'appareils face par face est recommandée.**

La modulation, permet de réduire significativement la dose des produits lors des premiers traitements, lorsque le volume de végétation est réduit.

Lien pour accéder à l'outil d'aide à la décision Optidose, en accès libre: <https://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/optidose2/optidose>

Optidose, les types de pulvérisateurs recommandés:

Les pulvérisateurs les plus adaptés pour la réduction de dose sont :

- **Les panneaux récupérateurs** à jet porté équipés de buses à fente et à injection d'air sont les plus performants. Il est possible de réduire les doses de produits en début de végétation et en pleine végétation. De plus, cette réduction va s'ajouter à la récupération de bouillie. Ces appareils sont les plus performants pour réduire la dérive.

- **La rampe pour les premiers traitements**, avec ce type de matériel, la qualité de la pulvérisation est optimale en début de végétation. Il est possible de réduire les doses sans risque.

- **Les appareils face par face à jet porté ou pneumatique**, la pulvérisation est de très bonne qualité, en début de végétation et en pleine végétation, les doses de produits peuvent être réduites.

Les appareils face par face à jet porté équipés de buses à injection d'air sont les plus performants, ils permettent de réduire significativement le risque de dérive.

Pour les panneaux récupérateurs et les appareils face par face, il est nécessaire de fermer les buses et diffuseurs inutiles en début de végétation.

Ecran 4: Résultats du calcul de doses

DIVERS

Erinose :

Des symptômes sont visibles. Avec la pousse de la vigne, ils vont maintenant se diluer dans la végétation.



Erinose sur jeunes feuilles

Excoriose :

Les premiers symptômes d'excoriose peuvent être observés sur rameaux de l'année de Duras et Loin de l'œil.

Acariose :

Des symptômes sont signalés sur plantiers.



Acariose sur colombard (Arterris)

Phytotoxicité d'herbicide :

Phytotoxicité en lien avec une application de Spotlight

Prochain bulletin le 10 mai

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/doc_alternatives_cepp_viti_12_04_2022.pdf



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
CS 53270 - 81011 ALBI Cedex 9
Tél. : 05 63 48 83 83
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie-Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr - 06.68.91.10.73
t.massol@tarn.chambagri.fr - 06.69.08.07.81
ml.muratet@tarn.chambagri.fr - 06.69.32.70.75

